BONDY

Compte rendu du Conseil Consultatif de Quartier Noue Caillet / Terre Saint-Blaise – Rives de l’Ourcq
Date : Lundi 5 octobre 2026

BONDY

Compte rendu du Conseil Consultatif de Quartier
Noue Caillet / Terre Saint-Blaise – Rives de l'Ourcq
Date : Lundi 5 octobre 2026

Ordre du jour

1. Sécurité et tranquillité dans l'espace public
2. Route d'Aulnay : point sur la remise en état
3. Questions diverses

1. Sécurité et tranquillité dans l'espace public

La rencontre a débuté par un temps d'information consacré aux enjeux de sécurité, de prévention et de tranquillité publique dans le quartier. Introduite par Mme Decourrière, cette séquence a permis à M. Canivet, commissaire de police de Bondy, de présenter les missions de la Police nationale, les moyens mobilisés et les principales actions engagées sur le territoire communal.

Les actions engagées par les services de police

M. Canivet a rappelé que la lutte contre le narcotrafic constitue l'une des priorités des services de police. Le commissariat de Bondy compte actuellement 115 fonctionnaires, toutes missions confondues, et peut bénéficier ponctuellement du renfort d'unités de CRS ainsi que des services de police de Bobigny.

Dans le cadre de la lutte contre les trafics de stupéfiants, six principaux points de deal ont été identifiés et cartographiés dans le nord de la ville. Les secteurs des abords de la Poste, Suzanne Buisson et Léon Blum ont notamment été cités. Ces éléments ont été transmis à l'Office Anti-Stupéfiants (OFAST).

Le commissaire a également évoqué les démarches engagées avec les bailleurs concernant les personnes susceptibles d'être impliquées dans des activités de trafic. Des procédures pouvant conduire à des expulsions ont été mentionnées, tout en précisant que leur mise en œuvre nécessite notamment l'intervention des services préfectoraux et n'était pas encore effective au moment de la réunion.

La question du protoxyde d'azote a également été abordée, notamment au regard de son usage et de sa revente. M. Canivet a évoqué une évolution du cadre législatif susceptible de renforcer les possibilités d'intervention à l'encontre des consommateurs et des revendeurs.
Enfin, les échanges ont porté sur la présence des biffins et les difficultés rencontrées aux abords du marché. Concernant les commerces, le commissaire a indiqué qu'aucun établissement en lien avec le narcotrafic n'avait été identifié sur le territoire communal, selon les éléments présentés.

Des préoccupations importantes concernant la sécurité au quotidien

Les interventions des habitants ont fait ressortir une préoccupation forte concernant la sécurité et la tranquillité publique dans plusieurs secteurs du nord de Bondy. Les témoignages ont notamment porté sur les consommations d'alcool et de stupéfiants dans l'espace public, les vols,

les agressions, les nuisances nocturnes et le sentiment de ne pas toujours pouvoir se déplacer sereinement dans le quartier.

Les rives du canal de l'Ourcq et les déplacements quotidiens

Les riverains des rives de l'Ourcq ont fait part de leurs inquiétudes concernant la sécurité des cheminements et le manque d'équipements dans certains espaces publics. L'absence d'éclairage au niveau du pont de Bondy a notamment été signalée, de même que le manque de vidéoprotection dans certains secteurs.

Plusieurs habitants ont décrit la présence régulière de personnes consommant de l'alcool ou des produits stupéfiants aux abords du quartier. Des comportements vécus comme intimidants ou importuns ont également été rapportés, notamment par des femmes rentrant de leur travail. Les participants ont ainsi souligné l'importance d'améliorer les conditions de déplacement et de renforcer le sentiment de sécurité, particulièrement en soirée.

Vols à l'arraché et agressions

Plusieurs habitants ont fait état d'une augmentation ressentie des vols à l'arraché dans le nord de la ville. L'agression d'une femme âgée de 83 ans, à qui une chaîne aurait été arrachée, a notamment été évoquée.

M. Canivet a précisé que ces faits pouvaient survenir dans différents secteurs de Bondy, avec une concentration de certains événements dans le centre-ville et aux abords de la gare. Il a rappelé que les statistiques disponibles reposent notamment sur les plaintes enregistrées.

Une habitante a toutefois souligné que toutes les victimes ne déposaient pas systématiquement plainte. Cette remarque a mis en évidence l'écart possible entre les données enregistrées et le ressenti des habitants sur le terrain.
Plusieurs femmes ont également témoigné de situations d'agression au cours desquelles elles avaient dû se défendre pour se protéger ou protéger leurs biens. Une habitante âgée a notamment évoqué une agression dont elle aurait été victime et son incompréhension face au délai annoncé avant le jugement de l'auteur présumé, qu'elle situait en 2027. M. Canivet a indiqué connaître ce dossier.

Ces témoignages ont illustré les conséquences de ces situations sur le sentiment de sécurité et sur la vie quotidienne des habitants.

~~Présence des forces de sécurité et interventions sur le terrain~~

La présence policière a constitué un autre sujet important des échanges.
Plusieurs participants ont indiqué voir régulièrement des véhicules de police circuler dans le quartier, tout en regrettant que certains lieux identifiés comme problématiques ne fassent pas toujours l'objet d'arrêts ou d'interventions visibles. Les abords de la Poste, du laboratoire Benhamou et du marché ont notamment été cités.

La présence de la Police municipale a également été évoquée. Des habitants ont indiqué observer moins fréquemment les agents dans le nord de la ville depuis plusieurs semaines, en dehors de certaines interventions, notamment le samedi, concernant le stationnement aux abords du marché.

Les participants ont demandé si des rondes plus fréquentes pouvaient être envisagées et ont interrogé le commissaire sur le recours aux unités cynophiles. Celui-ci a indiqué que certaines opérations étaient effectivement menées avec des chiens.

Les habitants ont également fait part de difficultés rencontrées lors de leurs appels aux services de police. Certains ont eu le sentiment de ne pas obtenir de réponse ou de voir leur appel interrompu. M. Canivet a rappelé qu'une telle situation n'était pas normale et qu'un appel à la Police nationale ne devait pas être interrompu de cette manière.

Halls d'immeubles et accès aux logements

Les conditions d'accès aux immeubles ont également suscité plusieurs interventions.

Des habitants ont signalé que certains travaux avaient entraîné la disparition ou l'absence temporaire de portes de halls, facilitant ainsi l'accès aux parties communes. Une mère de famille a notamment décrit la présence quotidienne de personnes consommant des produits stupéfiants dans les espaces collectifs, parfois à proximité des enfants.

Des difficultés similaires ont été rapportées dans le secteur Suzanne Buisson. Plusieurs participants ont expliqué que certains aménagements réalisés dans le cadre des travaux permettaient désormais un accès plus direct aux logements situés en rez-de-chaussée. Des tentatives d'intrusion auraient ainsi été constatées, y compris lorsque des occupants étaient présents dans leur logement.

Ces interventions ont souligné la nécessité de prendre en compte les enjeux de sécurité et de protection des habitants dans le suivi des travaux et la gestion des résidences.

Le secteur Léon Blum et la zone dite de « l'Araignée »

Une part importante des échanges a été consacrée au secteur communément appelé « l'Araignée », situé entre les deux bâtiments du secteur Léon Blum.

Les riverains ont décrit des difficultés liées à des regroupements fréquents, à des consommations d'alcool et de stupéfiants, ainsi qu'à des nuisances sonores pouvant se prolonger tard dans la nuit. Des bagarres récurrentes ont également été signalées. Certains témoignages ont fait état d'affrontements impliquant potentiellement des armes blanches ou des outils.

Plusieurs habitants ont évoqué des barbecues, de la musique et des rassemblements nocturnes, y compris en semaine, qui perturbent le repos des riverains. L'un d'eux a résumé la situation en qualifiant le secteur de « bar à ciel ouvert ».

Les habitants du chemin de Groslay ont par ailleurs indiqué éviter certains passages permettant de rejoindre Groslay depuis Léon Blum, en particulier la nuit, en raison du sentiment d'insécurité et du manque d'éclairage. Des passages de personnes inconnues dans les rues pavillonnaires voisines ont également été rapportés.

L'absence de caméras, la circulation de véhicules à grande vitesse et plusieurs épisodes de véhicules incendiés ont complété les préoccupations exprimées.

Au fil des interventions, plusieurs riverains ont exprimé le sentiment de ne pas être suffisamment pris en compte dans les réponses apportées à leur quartier. Une phrase a particulièrement marqué les échanges : « Nous sommes les oubliés de la ville. »

Lutte contre les points de deal et vidéoprotection

Les habitants ont interrogé le commissaire sur les moyens mobilisés pour lutter contre les points de deal. Plusieurs participants ont indiqué que certaines personnes intervenant dans ces activités leur semblaient facilement identifiables, notamment celles chargées du réapprovisionnement. Les cris et signaux utilisés, selon eux, pour prévenir de l'arrivée de la police ont également été évoqués.

Le rond-point du Verger a notamment été cité comme un secteur identifié par les riverains. Ceux-ci ont demandé que des interventions plus visibles puissent être mises en œuvre.
M. Canivet a expliqué que les brigades anticriminalité (BAC) et les brigades territoriales de contact (BTC) s'appuyaient sur des plans d'action pouvant conduire à des opérations en flagrance. Il a également précisé que certaines interventions étaient réalisées en civil, notamment dans le cadre de la lutte contre les vols à l'arraché.

La vidéoprotection a fait l'objet de nombreuses questions. Les habitants ont souligné le manque de caméras dans plusieurs secteurs du nord de Bondy et signalé la disparition ou la détérioration d'un équipement situé route d'Aulnay, au-dessus d'une boucherie.

Mme Outtar a indiqué que le déploiement des caméras se poursuivait progressivement sur le territoire communal, notamment en cohérence avec le projet de renouvellement urbain. Deux caméras supplémentaires sont également prévues dans le cadre de la reconstruction de la halle du marché.

M. Canivet a toutefois rappelé que le niveau d'équipement de la ville en vidéoprotection restait limité et que certaines caméras existantes pouvaient être inutilisables.

Autres difficultés signalées

Les échanges ont également porté sur le stationnement prolongé de poids lourds le long de la RN3. M. Canivet a précisé que les compétences en matière de verbalisation relevaient de la Police municipale. Les habitants ont demandé quelles démarches pouvaient permettre de faire cesser ces situations.

Plus largement, plusieurs participants ont exprimé le sentiment d'une dégradation de leur environnement quotidien, liée à la combinaison de problèmes de sécurité, de nuisances, de dégradations, d'un éclairage insuffisant et d'une présence des services publics jugée trop peu visible.

Des questions ont également été posées concernant les déplacements de personnes impliquées dans certains faits, que des habitants estiment originaires d'autres secteurs de la ville ou de l'extérieur de Bondy. M. Canivet a rappelé la complexité de la situation locale et le caractère diffus de certaines formes de criminalité, notamment les vols à l'arraché, susceptibles de survenir à différents endroits et à différents moments.

Les habitants demandent une attention renforcée aux secteurs les plus signalés, une présence plus visible des forces de sécurité, une amélioration de l'éclairage et de la vidéoprotection, ainsi

qu’une meilleure prise en compte des difficultés rencontrées dans les immeubles et les espaces publics.

Chemin de Groslay : des préoccupations concernant le cadre de vie

Les habitants du chemin de Groslay ont également fait part d’un sentiment de dégradation générale de leur cadre de vie, portant à la fois sur la sécurité, la propreté et les conditions de déplacement. Ils ont notamment signalé des difficultés liées à l’absence de desserte en bus, à l’état très dégradé des chaussées et à la vitesse excessive de certains véhicules. Ils ont souligné l’absence de dispositifs de ralentissement de la circulation, tels que des ralentisseurs, et exprimé leurs inquiétudes concernant la sécurité des piétons et des riverains.

La question de la propreté a également été soulevée, en particulier concernant la collecte des ordures ménagères, actuellement limitée à un ramassage par semaine selon les habitants. Ceux-ci estiment qu’un minimum de deux collectes hebdomadaires serait nécessaire pour répondre aux besoins du secteur et maintenir un environnement propre et agréable.

À travers ces différents constats, les riverains ont exprimé le sentiment que leur secteur ne bénéficie pas d’une attention suffisante au regard des difficultés rencontrées. Le cumul des problèmes de sécurité, de voirie, de transport et de propreté renforce leur impression d’être à l’écart des priorités de la ville.

Ils souhaitent que ces difficultés puissent être prises en compte de manière globale et que des réponses concrètes soient apportées, notamment en matière de sécurisation des déplacements, d’amélioration de l’état des routes, de desserte en transports en commun et de fréquence de collecte des déchets.

2. Route d’Aulnay : point sur la remise en état

Mme Outtar a présenté l’état d’avancement des travaux route d’Aulnay, en revenant sur l’origine de la fermeture, les interventions déjà réalisées et les prochaines étapes nécessaires à la réouverture de la voie.

Une canalisation réparée, une chaussée à sécuriser

Depuis la fin du mois d’août 2026, l’intersection de la route d’Aulnay avec les avenues Jean Moulin, Max Dormoy et Henri Varagnat est fermée à la circulation.
Cette fermeture fait suite à une rupture de canalisation d’eau potable survenue vers la mi-août.

La fuite a provoqué une dégradation de la chaussée et fragilisé sa structure.

Eau publique par Est Ensemble est intervenu pour réparer la canalisation. Cette première phase est désormais achevée. Toutefois, la réparation du réseau ne suffit pas à permettre une remise en circulation immédiate : les zones fragilisées doivent être contrôlées et la chaussée consolidée afin de prévenir tout risque d’affaissement.

Les prochaines étapes du chantier

La seconde phase des travaux relève du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, gestionnaire de la voirie.

Elle comprend notamment :

- La vérification des zones fragilisées par la fuite ;
- La consolidation des structures de la chaussée ;
- La réfection des secteurs de voirie concernés ;
- La reprise intégrale du trottoir à l'angle de l'avenue Jean Moulin et de la route d'Aulnay.

Les travaux de réfection de la voirie ont été annoncés à partir du 28 septembre, notamment sur les RD933 et RD41 bis et aux carrefours concernés. Leur poursuite reste conditionnée à la sécurisation des zones endommagées et à la validation des interventions nécessaires.

Le calendrier présenté lors de la réunion prévoit une **réouverture autour du 20 octobre 2026**, sous réserve de l'avancement du chantier et de la vérification complète des conditions de sécurité.

Les difficultés rencontrées par les habitants

Les conséquences de la fermeture ont suscité plusieurs réactions. Des habitants ont regretté le manque d'informations concernant le déroulement du chantier, les différentes étapes des interventions et les dates prévisionnelles de réouverture.
Les perturbations touchent notamment les déplacements automobiles et les transports en commun. La modification ou l'absence de certaines dessertes de bus a été signalée, de même que les difficultés pour rejoindre le sud de la ville.

L'accès aux établissements scolaires a également été évoqué. Un élu d'opposition présent lors de la réunion a regretté que l'inauguration de la maternelle Jean Zay se soit déroulée dans un contexte marqué par ces perturbations de circulation.

Les échanges ont ainsi mis en évidence l'importance d'une communication régulière auprès des riverains, notamment lorsque les travaux ont des conséquences directes sur les déplacements quotidiens.

3. Questions diverses

La dernière partie de la rencontre a permis d'aborder plusieurs sujets concernant les projets urbains, la participation des habitants et les conditions de vie dans les résidences.

Aménagement de la Noue Caillet : la participation des habitants

Un habitant a interrogé Mme Outtar sur le niveau de participation à l'enquête publique relative à l'aménagement de la Noue Caillet. Il a notamment indiqué qu'une seule personne aurait participé au cours du premier mois.

Mme Outtar a rappelé que l'enquête publique constitue une étape obligatoire du cadre réglementaire applicable au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Elle a également souligné que les habitants avaient été associés aux différentes étapes du projet à travers des réunions, des groupes de travail et plusieurs temps de réflexion.

La poursuite de cette concertation a été évoquée, avec la volonté de maintenir des espaces d'échange autour des projets d'aménagement. Mme Outtar a notamment fait référence aux

démarches engagées pour la reconstruction de la halle du marché ainsi qu'au programme de renouvellement urbain porté par Est Ensemble Habitat.

Les échanges ont rappelé l'importance de rendre les démarches de concertation accessibles et de favoriser la participation des habitants afin que leurs observations puissent contribuer à l'évolution des projets.

Fonctionnement des résidences : ascenseurs, propreté et sécurité

Plusieurs habitants ont fait part de difficultés récurrentes dans les résidences, notamment concernant le fonctionnement des ascenseurs, la propreté des parties communes et les conditions de sécurité.

Différents secteurs et bailleurs ont été cités, parmi lesquels Est Ensemble Habitat et Benhamou.

Les interventions ont mis en évidence les répercussions de ces dysfonctionnements sur la vie quotidienne, particulièrement lorsque les problèmes se prolongent ou compliquent les déplacements des résidents.

Les habitants ont ainsi rappelé l'importance d'un suivi régulier des demandes adressées aux gestionnaires, d'une meilleure continuité des interventions techniques et d'une attention particulière portée à l'entretien et à la sécurité des espaces communs.